RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00391
Numéro SIREN : 409 966 694
Nom ou dénomination : BLUECOM

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt 3029

« BLUECOM »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 105 rue Charles Nungesser
29490 - GUIPAVAS
409.966.694 RCS BREST
SIRET 409.966.694.00054
APE 6202A

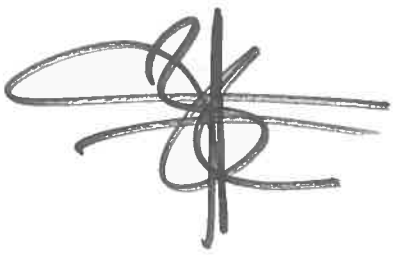
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2020

-:-:-:-:-

Bilan, Compte de résultat, Annexe

Certifié sincère,
le Président



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BLUE COM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 105 Rue Charles Nungesser 29490 GUIPAVAS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 9 9 6 6 6 9 4 0 0 0 5 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	21 442	CQ	21 442		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	182 217	AG	177 671	4 545	17 516
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	822 143	AU	429 411	392 732	359 290
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ	1 025 802	BK	628 524	397 278	376 807
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	35 755	BU		35 755	133 916
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	121 980	BY		121 980	345 672
		Autres créances (3)	BZ	210 249	CA		210 249	336 096
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	718 219	CG		718 219	318 837
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	209 098	CI		209 098	115 549
		TOTAL (III)	CJ	1 295 302	CK		1 295 302	1 250 072
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 321 105	1A	628 524	1 692 580	1 626 879

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	276 926	258 253
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	288 714	168 673
	Subventions d'investissement	DJ	4 084	4 084
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	624 725	486 011
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	340 173	378 421
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 572	6 572
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	293 388	371 782
	Dettes fiscales et sociales	DY	362 636	326 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 435	3 845
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	49 648	53 762
	TOTAL (IV)	EC	1 067 855	1 140 868
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 692 580	1 626 879

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	928 189	915 747
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	995 224	FB		FC	995 224	897 778
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 484 947	FH		FI	3 484 947	3 055 774
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 480 171	FK		FL	4 480 171	3 953 552
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	21 239	
	Autres produits (1) (11)					FQ	986	429
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 502 397	3 953 982
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	565 824	679 946
	Variation de stock (marchandises)*					FT	98 161	(87 884)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 874 980	1 669 266
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 505	59 816
	Salaires et traitements*					FY	987 835	922 679
	Charges sociales (10)					FZ	364 185	322 055
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	155 775	149 299
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	20 931	840
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 130 199	3 716 018
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	372 198	237 963
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	205	503
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	205	503
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 715	4 760
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 715	4 760
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 509)	(4 257)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	368 688	233 705

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS BLUE COM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	759	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 869	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		(2)
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	21 629	(2)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		3 025
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		3 024
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	21 629	(3 027)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	101 603	62 005
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 524 232	3 954 483
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 235 518	3 785 809
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	288 714	168 673

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR		759
REMBOURSEMENT CONTROLE URSSAF		20 869

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPEFIN' HOLDING
POUR
IDENTIFICATION
SAIRE AUX C

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 1 692 580 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 288 714 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les comptes ont été arrêtés par le Président de la société en date du 21/05/2021.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur à la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834-2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société BLUECOM constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son patrimoine, sa situation financière et ses résultats à la date de clôture le 31 décembre 2020.

La société BLUECOM a utilisé les différentes aides mises en place par le gouvernement à savoir :

- ⇨ Recours au chômage partiel,
- ⇨ Décalage des règlements de charges sociales.

A la date d'arrêté des comptes, la direction estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS POSTERIEURES A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est à singaler.

REGLE ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation les actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	8 à 10 ans
- Logiciels informatiques	1 à 4 ans
- Agencements, amén. & inst.	3 à 10 ans
- Matériel de bureau & info.	2 à 8 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

OPERA HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est inclus de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances liées à la clôture de l'exercice

Créances clients - entreprises liées

CRYPTO	297	Euros
GERCOP DIGITAL	480	Euros
GERCOP	895	Euros
IMMOFACILE	42 368	Euros

Factures à établir - entreprise liées

Néant

Créances comptes courants – entreprises liées

GERCOP	150 000	Euros

DETTES



Etat des dettes liées à la clôture de l'exercice

Dettes fournisseurs - entreprises liées

Néant

Factures non parvenues - entreprises liées

IMMOFACILE 12 326 Euros

Dettes comptes courants - entreprises liées

Néant

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	21 442		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202 526		1 856
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	360 215		7 443
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	315 323		166 947
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**675 538**		**174 390**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	899 507		176 247

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			21 442	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		22 166	182 217	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			367 659	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		27 785	454 485	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**27 785**	**822 144**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL		49 950	1 025 803	

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Amortissements

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	21 442			21 442
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	185 010	14 827	22 166	177 671
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	118 594	44 103		162 697
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	197 654	96 845	27 785	266 715
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**316 248**	**140 949**	**27 785**	**429 412**
TOTAL GENERAL	522 699	155 776	49 950	628 525

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2020

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	21 239			21 239
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**21 239**			**21 239**
TOTAL GENERAL	21 239			21 239

Dotations et reprises d'exploitation	21 239
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

OPEFIN' HOLDING
POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2020



ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	563		563
Autres créances clients	121 418	121 418	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	20 473	20 473	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	38 311	38 311	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	312	312	
Groupe et associés	150 000	150 000	
Débiteurs divers	1 153	1 153	
Charges constatées d'avance	209 098	209 098	
TOTAL GENERAL	541 329	540 766	563

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	340 173	207 079	133 094	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	293 388	293 388		
Personnel et comptes rattachés	149 465	149 465		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 379	54 379		
Etat : impôt sur les bénéfices	39 597	39 597		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	105 407	105 407		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	13 787	13 787		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	15 436	15 436		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	49 649	49 649		
TOTAL GENERAL	1 061 283	928 189	133 094	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 146 210
Emprunts remboursés en cours d'exercice 184 458
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Stock

STOCK

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises Matières premières	133 916		98 161	35 755
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**133 916**	**-**	**98 161**	**35 755**



012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Capitaux propres

Déclaration au 31/12/2020



COMPOSITION DU CAPITAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINAL
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	33,33
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 500,00	33,33

AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		0
Autres réserves		258 253
Résultat de l'exercice précédent		168 673
Prélèvement sur les réserves		0
(à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	426 926
Affectation aux reserves	- Réserves Légales	
	- Autres réserves	276 926
Dividendes		150 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		0
	TOTAL DES AFFECTATIONS	426 926

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2020



Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	486 011
Distributions sur résultats antérieurs	150 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	336 011

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		288 714
SOLDE		**288 714**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	624 725

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Comptes de régularisations charges et produits



CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 575
Autres dettes	3 784
Dettes fiscales et sociales	158 242
TOTAL	**248 601**

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2020
Client - Factures à établir	13 698
TOTAL	**13 698**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCES

CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	31/12/2020
Exploitations	209 098
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**209 098**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	31/12/2020
Exploitations	49 649
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	**49 649**

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Comptes de régularisations charges et produits

Déclaration au 31/12/2020



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2020
Néant	0
TOTAL	**0**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2020
Produits Exercice Remboursement contrôle URSSAF	759 20 869
TOTAL	**21 628**

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES	31/12/2020
Intérêts sur emprunts bancaires	3 715
TOTAL	**3 715**

PRODUITS FINANCIERS	31/12/2020
Intérêts sur placements financiers	205
TOTAL	**205**

Engagements

OPEFIN' HOLDING
POUR
IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DROIT INDIVIUEL A LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE (IDR)

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 77 556 Euros. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0.80 %
Table de mortalité	2018
Départ volontaire à	65 ans

Taux de charges sociales: 45 %

Taux de progression sal.: 1%

ENGAGEMENTS RECUS

Caution de la Société GERCOP au profit du Crédit Mutuel Bretagne en remboursement d'un prêt, pour 500 000€.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nantissement du fond de commerce de rand 1 au profit du Crédit Agricole Finistère pour 227 000€.

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Déclaration au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

OPEFIN' HOLDING POUR IDENTIFICATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

OPEFIN'HOLDING

2 rue du Baron Gérard

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat :

Exercice 2020 : 10 000€

Exercices 2019 : 5 000€

012 - BLUE COM
105 Rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Effectifs

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



EFFECTIF

Effectif moyen au 31/12/2020 : 25

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	10	9
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	15	16
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

« BLUECOM »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 105 rue Charles Nungesser
29490 - GUIPAVAS
409.966.694 RCS BREST
SIRET 409.966.694.00054
APE 6202A

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS
DEUXIEME DECISION

Il est proposé à l'associée unique d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 288.714,35 € en totalité au poste « Autres réserves ».

-:-:-:-:-

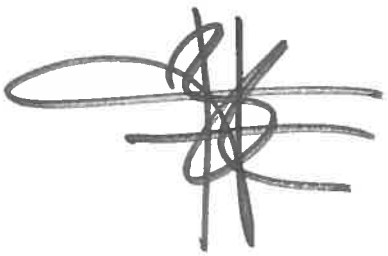
AFFECTATION DU RESULTAT

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 14 JUIN 2021

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 288.714,35 € en totalité au poste « Autres réserves ».

CERTIFIE CONFORME
POUR LA PRESIDENTE, « GERCOP »
Monsieur Jacques BIGAND



BLUECOM

Société par Actions Simplifiée

au Capital de 50.000 Euros

Siège Social : Zone de Prat Pip Nord – 105 rue Charles Nungesser

29490 GUIPAVAS

R.C.S. BREST 409 966 694

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

BLUECOM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 €
Zone de Prat Pip Nord – 105 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

A l'attention de l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BLUECOM relatifs à l'exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels sur la gestion de la crise sanitaire du COVID-19.

<u>Justification des appréciations – Points clés de l'audit</u>

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients

Au 31 Décembre 2020, le chiffre d'affaires de la société s'élève à 4 480 172 euros, les créances clients inscrites au bilan s'élèvent à 121 981 euros en valeur nette comptable et les produits constatés d'avance s'établissent à 49 649 euros.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des produits liés aux contrats d'infrastructure de réseaux informatiques et téléphonies (installations, hébergements, maintenances, abonnements, régies). Les contrats couvrent généralement des périodes annuelles renouvelables et reconductibles. La facturation est généralement mensuelle.
La direction estime la probabilité de recouvrement des créances clients à partir de l'ancienneté des créances, de l'historique de paiement et détermine ensuite le montant de dépréciation de créances clients à constater.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des dépréciations sur créances clients sont des points clefs de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la Société, ainsi que du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients.
Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et la dépréciation des créances clients inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles en substance sur les comptes en eux-mêmes.

Nos travaux relatifs au contrôle interne ont porté principalement sur les formes de contractualisation, les rythmes de facturation, la comptabilisation du chiffre d'affaires et le recouvrement des créances. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la société et procédé, par sondages, à des contrôles clés identifiés. Nous avons effectué des tests de cheminement sur les procédures identifiées dans le processus de reconnaissance du chiffre d'affaires.
Nos contrôles en substance, relatifs au chiffre d'affaires et aux dépréciations clients, ont notamment consisté à :

- Etudier les clauses contractuelles sur un échantillon limité de contrats afin d'analyser le traitement comptable applicable ;
- Vérifier la réciprocité comptable des opérations réalisées avec les entités détenues directement ou indirectement par la société ;
- Apprécier l'estimation des perspectives de recouvrement des créances clients retenues par le management ;

- Examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et la pertinence des dépréciations associées ;
- Contrôler, par sondages, le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie de la société.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Germain-en Laye,
Le 9 juin 2021

Société OPEFFIN'HOLDING
Christophe Fonteneau

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles